



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 167/2025
du Conseil communautaire
Séance du 15 décembre 2025**

Date d'envoi de la convocation = 9 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de conseillers absents : 29

Nombre de votants : 59

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Ulric BELANGERE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Marie-Chantal PIONNIER, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Jean-Marie LAURENS, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents/Procurations : Mourad ABADLI, Michel AGNEL (procuration à Jennifer CHAPUIS-FAURE), Charlotte BARRERE, Christian BAUME (procuration à Maxime COUSTON), Mohamed BERKANE (procuration à Frédéric BERNE), Jacques BERTOLINI (procuration à Béatrice LOISON), Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Stéphane OUSTRIC), Yves CAZORLA (procuration à Manon CROUSIER), Cédric CLEMENTE (procuration à Olivier JOUVE), Gilles DELALIEU, Océane ESCLEYNE, Michèle FOND-THURIAL (procuration à Philippe BERTHOMIEU), Nathalie FORGEROU (procuration à Charles BASCLE), Laëtitia GAILLARD, Robert GAUTIER, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Pierre MEURIN, Laurent NADAL (procuration à Gérald MISSOUR), Bernard NASS, Michel ONDE, Ali OUATIZERGA, Pascal PEYRIERE (procuration à Bernard DUCROS), Alexandre PISSAS, Justine ROUQUAIROL (procuration à Christine MUCCIO), Laurence SALINAS-MARTINEZ (procuration à Jennifer OBID), Valère SEGAL, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Désignation des représentants au sein de diverses commissions.

Vu le Code général des collectivités territoriales, art L.2121-22 .et L. 5211-1,

Vu la délibération n°58/2020 du 20 juillet 2020 relative à la création des commissions communautaires,

Considérant le décès de Monsieur Bernard SOUFFLET, élu de la commune de Saint-André d'Olérargues,

Considérant la démission de Madame Sandrine ANGLEZAN le 7 mai 2025, élue de la commune de Bagnols-sur-Cèze,

Considérant la démission de Madame Christine THUAIRE le 18 juin 2025, élue de la commune de Saint-Laurent des Arbres, de la commission Collecte et valorisation des déchets,

Considérant la démission de Monsieur Emmanuel LE PARGNEUX le 11 septembre 2025, élue de la commune de Pont-Saint-Esprit,

Considérant la démission de Monsieur Michel CEGIELSKI le 6 octobre 2025, élue de la commune de Bagnols-sur-Cèze,

Considérant la nécessité de remplacer ces élus au sein des commissions dans lesquelles ils siégeaient,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De désigner Madame Nathalie LACOUSSE, élue de la commune de Saint-André d'Olérargues, en remplacement de Monsieur Bernard SOUFFLET, dans la commission Attractivité.
- De désigner Madame Laurence SALINAS-MARTINEZ, élue de la commune de Bagnols-sur-Cèze, en remplacement de Madame Sandrine ANGLEZAN, dans les commissions Déchets, et Mobilités.
- De désigner Monsieur Michaël JEANNOT, élu de la commune de Saint-Laurent des Arbres dans la commission Déchets, en remplacement de Madame Christine THUAIRE.
- De désigner Monsieur Pierre MEURIN, élu de la commune de Pont-Saint-Esprit, en remplacement de Monsieur Emmanuel LE PARGNEUX, dans les commissions Attractivités, Déchets, Enfance et Jeunesse, Mobilités.
- De désigner Monsieur Mourad ABADLI, élu de Bagnols-sur-Cèze, en remplacement de Monsieur Michel CEGIELSKI, dans les commissions Enfance et Jeunesse, Mobilités, et au sein de l'association Office du tourisme du Gard rhodanien.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 15 décembre 2025.

Le Président
Jean Christian REY

